



FRÈRES DE
SAINT-JEAN
PROVINCE
FRANCE

Message final du Chapitre provincial de France

Du 7 au 13 janvier 2023 à Notre-Dame du Chêne

Le Chapitre provincial de France s'est réuni du 7 au 13 janvier 2023 au prieuré de Notre-Dame du Chêne dans le diocèse du Mans. Il était composé de 38 frères : les prieurs de France, les membres élus ou invités, l'Administrateur et son conseil. Deux mois après le Chapitre général qui a érigé la Province de France, c'est la première fois que ce Chapitre provincial se rassemblait.



Introduction

Après avoir commencé par un temps d'inclusion (partage des épreuves/joies), notre Administrateur provincial, Fr. Geoffroy-Marie, nous a mis d'emblée sous le patronage de saint Joseph pour nous aider dans la réflexion sur la gouvernance et la confiance à avoir en Dieu. Pour ce faire, il nous a demandé de renoncer à nos certitudes et nos rêves, en considérant plutôt la continuité dans le renouvellement que la rupture.

La Province de France



Les deux premiers jours étaient consacrés à faire un état des lieux de la Province pour y relever les défis à venir. Afin de partir d'une base commune, il y eut tout d'abord un partage sur le dernier Chapitre général et sur ce que les capitulants retenaient de majeur. L'après-midi, une visio-conférence avec Fr. François-Xavier (Prieur général) a permis de découvrir son point de vue sur la nouveauté et les attributions d'un Prieur provincial ainsi

que les accents qu'il souhaiterait voir vivre dans la Province de France. Il a insisté sur le « prendre soin » et « l'écoute » ainsi que la poursuite des réformes. « Vivre avec passion le présent, anticiper l'avenir avec espérance, relire avec lucidité le passé. » Dans la foulée, trois représentants de la Commission interdisciplinaire (Fr. Renaud-Marie, Fr. Jean-Eudes et Fr. Martin) ont respectivement fait le bilan de leurs travaux au sujet des abus au sein de la Famille Saint-Jean. Le premier a abordé l'histoire du père Philippe au sein de la Province de France des Dominicains. Fr. Jean-Eudes a quant à lui exposé les chiffres qui concernaient les abus dans la Communauté Saint-Jean de 1975 à 1990. Fr. Martin pour sa part en a développé les racines et les conséquences théologiques ; il a retenu trois thèmes de recherche : le déficit de la conscience morale dans l'éthique, celui d'un rapport nature et grâce déséquilibré et enfin celui d'une conception faussée de l'action de l'Esprit Saint.

Le deuxième jour, les capitulants ont travaillé en groupes sur les chantiers de réformes qu'ils jugeaient prioritaires pour répondre à toutes nos missions dans un contexte de manque de frères. Il a été fait ensuite un tour rapide des prieurés sur quatre thématiques : forces / faiblesses / opportunités / menaces. Afin de mieux comprendre la place du Prieur provincial, Fr. Gonzague est intervenu sur le thème « autorité et obéissance » à partir de textes du Magistère ainsi que de l'apport des sciences humaines à propos du fonctionnement des groupes. Il a par ailleurs éclairé l'assemblée sur la distinction entre groupe-institution et groupe-famille.

Les élections

Après avoir bien échangé sur le profil du futur Prieur provincial, la troisième journée a été marquée par un temps conséquent de délibérations sur les frères susceptibles de porter cette responsabilité. Après un temps de prière au pied de la statue de Notre-Dame du Chêne, les capitulants se sont remis entre les mains de la Vierge-Marie pour un bon discernement. Fr. Henri-Dominique de Certaines a été élu le lendemain, mardi 10 janvier.



La journée du mardi a ensuite été consacrée au le thème de la formation. Fr. Jean-Polycarpe, Responsable général de la formation, nous a introduit à la *Ratio Formationis* de la Congrégation (nouvellement promulguée) et a montré les meilleures manières d'en tirer pleinement profit. Il a insisté sur l'articulation de quatre pôles : la formation initiale, les études, la formation permanente et l'accompagnement des frères. Il a ensuite détaillé la mission du Responsable provincial de la formation en lien avec celle du Responsable général de la formation. Il a enfin détaillé les six dimensions de la formation intégrale (spirituelle, humaine, intellectuelle, religieuse, communautaire et apostolique).

La journée du mercredi a été consacrée à l'élection du Responsable provincial de la formation. Après un tour de table, a été procédé, selon le droit, au vote des trois noms à proposer au nouveau Prieur provincial : Fr. Henri-Dominique a nommé Fr. Gonzague pour cette responsabilité.

La matinée du jeudi fut dédiée à la réflexion sur la vie apostolique. Par un panorama de la diversité de nos apostolats en France, Fr. Geoffroy-Marie nous a exposé des questions sur la pastorale des jeunes, les associations liées à notre congrégation, les évènements communautaires et les missions des prieurés. Le travail en équipe qui a suivi a permis d'initier une réflexion sur nos apostolats et les priorités dans nos missions. Ces apports permettront au Prieur provincial d'établir une feuille de route pour la vitalité apostolique de notre Province.



Le conseil du Provincial (de g. à d.) : Frères Vincent, Benoît-Charbel, Henri-Dominique, Gonzague et Baudouin.

L'après-midi a été l'occasion de clarifier ce que nous attendons d'un conseiller et son profil. Sur la proposition de frère Henri-Dominique, le chapitre a consenti à l'établissement d'un conseil de quatre membres, dont le Responsable de la Formation, deux conseillers élus et un conseiller nommé par le Provincial. Après délibération, ce sont nos frères Benoît-Charbel et Baudouin qui ont été élus ; Fr. Vincent a été nommé ensuite par Fr. Henri-Dominique.

Vendredi matin, nous avons enfin parlé du chant liturgique et opté pour garder, dans la réforme en cours, une unité liturgique dans la Province ; un groupe de travail va être mis en place à cet effet et procèdera par étape jusqu'en 2025. Enfin, nous avons fait un temps de partage pour terminer la célébration de ce chapitre ; chaque frère a pu reconnaître le vent de l'Esprit qui a soufflé durant cette semaine de travail, ce qui a permis à chacun de repartir dans l'espérance, comme les mages de l'Evangile de l'Epiphanie.

Les prochains chapitres

Le nouveau Prieur provincial a décidé avec son Conseil de convoquer un chapitre extraordinaire à mi-mandat, du 9 au 13 avril 2024, notamment pour prendre la mesure de ce qui aura été initié dans la toute nouvelle Province. Le Chapitre a aussi choisi les dates du prochain chapitre provincial ordinaire : du 10 au 17 Janvier 2026.

Les frères capitulants sont repartis plein de joie et d'espérance dans leurs prieurés respectifs, heureux de ce moment privilégié d'échanges et de réflexions, dans l'action de grâce pour cette étape nouvelle dans l'histoire de la Communauté en France, à savoir la naissance de la Province de France. Ce premier chapitre provincial a permis à tous de prendre la mesure de la tâche qu'il y avait à accomplir et de la nécessité d'une plus grande responsabilisation de l'ensemble des frères.

Nous nous confions à la Vierge Marie, à notre père St Jean, à St Joseph et à tous les saints et anges de Dieu pour mener à bien les missions confiées.



Les frères capitulants